L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

[illegible] rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS;

MARDI MATIN, 27 JUILLET.

FEUILLETON.

LE

PRINCE POGOUTZINE,

PAR

ERNEST DAUDET.

XII

En échangeant, après le dîner de la veille, quelques mots avec Suzanne, Pogoutzine avait, sans en convenir, obtenu d'elle l'autorisation de lui écrire. Mais dans la précipitation de leur entrevue, ils ne s'étaient préoccupés ni l'un ni l'autre, des moyens de s'adresser secrètement leurs lettres. Dès le lendemain, désireux d'user de la faculté que Suzanne lui avait imprudemment accordée, Pogoutzine se présenta dans la soirée chez madame Lagardie.

Il était neuf heures. La nuit s'étendait profonde sur ce quartier tranquille. La voiture de Pogoutzine vint s'arrêter sans être remarquée devant la modeste grille de la maison. Le prince sonna, on le fit attendre pendant quelques instants. Enfin la femme de chambre vint lui ouvrir. Elle le reconnut et en réponse à ses questions, elle lui dit :

— Madame était souffrante. Elle s'est couchée. Monsieur est sorti après son dîner.

Pogoutzine était debout dans le jardin, un peu désappointé, et demandait s'il devait essayer d'arriver jusqu'à Suzanne, lorsque tout à coup il la vit sortir de la maison et se diriger de son côté. Elle supposait qu'il y avait là l'un des camarades de son frère et venait s'enquérir de la cause de l'objet de cette visite. A cause de l'obscurité, elle ne reconnut pas d'abord Pogoutzine.

— Est-ce mon frère qu'on vient voir? demanda-t-elle, quand elle fut arrivée au milieu du jardin.

Pressé de saisir l'occasion inattendue de se trouver seul avec elle, Pogoutzine fit quelques pas.

— J'espérais le rencontrer encore, mademoiselle.

En entendant cette voix, déjà chère, Suzanne éprouva une émotion si vive, qu'elle faillit se trouver mal. Le prince ajouta :

— Mais on me dit qu'il est sorti, que madame votre mère n'est pas visible, et je me retire en regrettant de ne pas le avoir vu.

— Ne voulez-vous pas vous reposer quelques instants? demanda Suzanne qui ne souhaitait pas moins que lui à rester avec lui avoir [illegible]

[illegible]

— Mettez la lampe au salon.

— Ne vous semble-t-il pas, mademoiselle, que ce serait mieux ici? s'écria Pogoutzine. Le soir est si doux qu'on goûte un charme profond à rester en plein air.

Sur un signe de Suzanne, on le laissa seule. N'est-ce pas une bonne fée qui m'a conduit ici? demanda Pogoutzine, entraînant la jeune fille sur un banc rustique, à l'ombre d'un marronnier chargé de fleurs. On vous laisse d'une seule quelquefois? ajouta-t-il.

— Mon frère sort presque tous les soirs, répondit-elle. Quant à ma mère, une santé délicate l'oblige à se retirer de bonne heure, sur tout lorsqu'elle a peu dormi la nuit précédente. Le voilà donc à l'abri d'une beaucoup fatiguée.

— Je pourrais donc venir à cette heure?

— Je ne sais s'il n'est pas mal à moi de vous répondre affirmativement, fit-elle en baissant les yeux.

— Ah! chère enfant, que redoutez-vous donc? Quel mal y a-t-il à recevoir le homme qui vous aime et veut vous aimer toujours? Je voudrais vous inspirer une confiance si grande [illegible]

— Ma confiance est entière, murmura Suzanne, [illegible]

[illegible]

XIII

[illegible]

verts taillés dans une étoffe en fil d'argent, ses bas à jour dont la couleur rose mettait en relief les scintillements d'une peau luisante entrevue à travers leurs mailles étroites.

A la plupart de ces femmes, la nature avait donné des charmes puissants. Quelques-unes s'étaient efforcées d'ajouter à cette puissance, un attrait de plus par l'emploi de mille artifices destinés à rendre à leur beauté, une jeunesse et une fraîcheur qu'elles ne possédaient plus. Sous les yeux des moins belles, le crayon noir avait tracé des lignes mystérieuses, fatidiques, qui leur donnaient un caractère farouche et fatal.

Aux joues flétries, l'art du coloris avait rendu pour un soir, l'éclat laiteux des années passées. Mais, même fardées, presque toutes ces femmes étaient séduisantes. Les corps formés au plaisir conservent longtemps des souplesses étranges, des mouvements de bacchantes, des attitudes de serpent. Les bras respirent l'allanguissement, tous les membres une nonchalance voluptueuse, mais aussi une énergie qui réveille en même temps que les appétits de la courtisane.

De cette réunion de créatures faciles, souveraines et conquérantes encore, bien qu'abreuvées de déshonneur, de honte, de désillusion, se dégageait je ne sais quoi d'énervant, de corrupteur qui allait frapper, parmi ces hommes, non ceux dont le cœur et les sens étaient déjà faits à ces émotions, mais les plus jeunes, les inexpérimentés, les crédules, ceux qui, semblables à Lagardie, assistaient pour la première fois à une fête donnée, comme celle-ci, en l'honneur du démon de la luxure et du démon du jeu.

Longtemps combattu entre le désir de revoir la comtesse et la crainte de se laisser prendre à des charmes si dangereux, entre l'attrait malsain que ce monde inconnu lui offrait et les pensées austères qu'avaient éveillées dans son esprit, malgré lui-même, les conseils de Guilleragues, Lagardie s'était, au dernier moment, décidé à se rendre à l'invitation qu'il avait reçue ; mais, éprouvant le besoin de justifier ses faiblesses à ses propres yeux, il avait pris la résolution de ne faire qu'une courte apparition à ce bal. C'était compter sans les influences, les surprises, les entraînements qui l'y attendaient.

Il entra d'abord dans un petit salon qu'il reconnut, bien qu'il n'y fût venu qu'une fois. C'était là qu'il avait osé parler d'amour à la comtesse Touazig. On y jouait. Autour d'une table chargée d'or et de cartes, il vit le prince Pogoutzine, en face duquel Guyot Bussy tenait le jeu. Sept ou huit hommes, âgés pour la plupart, assis les uns à côté du prince, les autres à côté de son adversaire, les regardaient partant entre eux contre l'un ou contre l'autre.

Mais, ce qui attira surtout l'attention de Lagardie, ce fut la présence de Jeanne Aubry. Debout derrière Guyot Bussy, penchée sur son épaule absorbée par les péripéties de la partie, elle n'avait plus rien des grâces de la femme. Tout son corps palpitait sous l'obsession d'une anxiété cupide. Ses yeux empruntaient aux pièces d'or jetées sur la table, des reflets métalliques.

Lagardie, en la voyant telle, eut honte d'avoir pu ressentir pour cette chair vendue et toujours à vendre, un tressaillement. Il se hâta de passer, non, si vite cependant, qu'il ne fut vu de Pogoutzine. Le prince le salua d'un geste et d'un sourire.

Le second salon dans lequel entra Lagardie était plus vaste que le premier. On y dansait. Il n'y avait d'autres meubles qu'un divan à la turque qui courait le long des murs, cachés sous des larges bandes de velours vert et de satin mauve. Un grand lustre descendait du plafond, répandant sur les danseurs la lumière de cinquante bougies roses. Une porte entr'ouverte conduisait à un boudoir mystérieux qui donnait accès dans un jardin éclairé par des lanternes vénitiennes multicolores, suspendues dans des arbres.

En pénétrant dans le grand salon, Lagardie vit la comtesse Touazig séparée de lui par des flots de dentelles et de soie. Elle lui fit un signe. Il franchit tous les obstacles, arriva jusqu'à elle. Elle prit son bras, l'entraîna dans le boudoir et lui dit :

—Pourquoi ne vous ai-je pas revu?

—C'est que j'avais peur de vous, répondit-il franchement. Et puis, ajouta-t-il, non sans hésiter, vous m'avez ordonné de ne pas revenir.

—Vraiment, vous l'avais-je ordonné! fit-elle avec étonnement. Il ne faut pas ajouter foi à toutes mes paroles. Je parle beaucoup sans trop savoir ce que je dis. Ne me croyez jamais qu'à moitié, alors même que je jurerais que je vous aime. Je n'aime que le plaisir. Aussi suis-je très heureuse ce soir.

En prononçant ces paroles, elle ouvrait largement les narines, semblable à une cavale indomptée, qui, retenue dans les nœuds étroits d'un lasso, aspire le souffle ardent du désert.

(A continuer)

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 26 juillet 1869.

Le marché monétaire proprement dit est dans l'état où l'a laissé notre dernier bulletin. Il y toujours bonne demande d'argent, de la part de facteurs, &c. pour la campagne, mais les capitaux sont suffisants lorsque les garanties satisfaisantes et les taux de l'intérêt n'a pas changé. Dans les rues, nous cotons les billets de premier ordre accompagnés d'excellentes garanties collatérales, à 11 à 12 pour cent par an ; le papier de second ordre à 1 1/4 à 1 1/2 par mois.—Les billets hypothécaires sont à 10 pour cent par an le No 1 et 10 à 12 le bon et le No 2.

[illegible]

Nous avons à constater une assez bonne demande de change étranger. Les cours ont varié avec ceux de l'or et des traites dans Wall Street. [illegible]

[illegible]

Aucune vente d'actions ou de bons n'a été annoncée. Il y a eu demande de certificats de bons sept pour cent de la ville, mais nous n'avons pas de ventes à mentionner. [illegible]

Les billets de la ville n'ont pas trouvé d'acheteurs. [illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi, soir, 26 juillet 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 700 balles prises à des prix irréguliers et plus faibles. Nous cotons actuellement l'ordinary 26 à 27 c, good ordinary 28 à 29, low middling 29 1/2 à 30 1/2 et middling — à 32 1/2.

[illegible]

Les exportations, aujourd'hui ont eu lieu pour Boston. Les recettes, proprement dites, depuis vendredi soir ont embrassé 322 balles, contre 272 dans le même temps la semaine dernière.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept 1868, balles	3041
Arrivé depuis notre dern. rap.	215
précédemment	825918
Balles additionnelles, formées d'échantillons, &c	9112 835245
	838283
Expédié aujourd'hui	155
précédemment	832 — 832808
Stock en mains	5181

SUCRE ET MELASSE—Il a été reçu de plantations, ce matin, 50 boucauts de sucre et 25 barils de mélasse. La demande, tant de sucre que de mélasse, est bonne et les prix de ces deux articles sont fermes. Tous les sucres reçus—y compris 10 boucauts déjà en mains—se sont vendus à 10 1/4 c la livre de commun, 11 3/4 pour le bon commun, 13 1/2 à 13 3/4 c. pour le fully fair et 14 1/2 pour le yellow clarifié. En fait de mélasse, les 25 barils reçus et les 25 barils de 18 en mains—recolte de plantations—se sont vendus à 65 c le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steamer Belle Lee, de Louisville, est arrivé ici depuis notre revue de samedi.

FARINE—Le marché a été calme aujourd'hui et les prix de l'article sont en quelque sorte plus faciles. Le stock en mains est cependant faible et la farine saine est tenue fermement. La faiblesse des prix regarde la farine d'une condition douteuse. Les principales ventes aujourd'hui se sont bornées à 1200 barils.

MAÏS—Rare, en demande et ferme. Ventes aujourd'hui de 1600 barils, dont 200 de jaune à $1 20, 250 et 1200 de blanc à $1 25 le cent liv.

AVOINE—L'avoine est calme et les prix en sont plus bas. L'article se vend en petits lots à 73 à 77 cts le boisseau.

SON—Le marché est calme, mais ferme à $1 les cent livres. L'article vendu en petits lots commande $1 05 les cent livres.

FOIN—Rare. 64 balles de prime de l'Ouest vendues à $29 le tonneau.

PORC—Le marché est calme, mais plus ferme. Le mess est tenu en gros à $35 le baril. Le détail a lieu à $35 25 à $35 50 le baril. Samedi soir, mais on ne l'avait pas rapporté, 100 barils de mess se sont vendus à des conditions privées.

BACON—Calme, mais ferme. Les détenteurs demandent 15 1/4 à 15 1/2 c la livre d'épaules, 19 3/4 pour les côtés clear ribbed et 19 3/4 c les côtés dessosés. Le détail se fait à ces prix les jambons sont en demande et leurs prix fermes.

VIANDE SALÉE A SEC—10 barriques d'épaules vendues à 14 c la livre. L'article se vend en détail 14 3/4 c.

BREAKFAST BACON—L'article commande 21c la livre.

SAINDOUX—Le marché est calme, mais ferme. Pas de ventes rendues. L'article en tierçons coté à 19 1/2 à 21 c et en barillets 21 1/2 à 22 1/2 c la livre. Un lot de 40 tierçons de pressé s'est vendu au débarcadère 20 c. la livre.

HUILE DE GRAISSE—Le marché est ferme et commande $1 15 le gallon.

FARINE DE MAÏS—25 barils de farine séchée au four vendus à $5 le baril. Les prix de l'article sont fermes.

HARICOTS—Les haricots, tant du Nord que de l'Ouest n'éprouvent aucune demande. Les détenteurs demandent $8 à $9 le baril de la dernière qualité et $9 à $11 pour la première.

DRÊCHE ET HOUBLON—Il ne se fait que très peu de demandes de drêche, attendu que les distilleries de la ville ne travaillent pas. La drêche spring barley est calme à $2 à $2 25 le boisseau. La drêche de seigle est inactive et les cotes en sont nominales. Pas de drêche de maïs ici. Le houblon abonde et se vend lentement au commerce à 12 à 13 c la livre de la qualité de choix.

RIZ—Le riz de la Louisiane est calme, la demande étant bornée à un petit détail et le stock de l'article est faible. Le détail se fait à 7 1/2 à 8 c la livre d'ordinaire, 8 1/4 à 8 3/4 c pour le prime et 9 à 9 1/2 pour la qualité de choix.

BEURRE—Le marché manque d'animation. Le stock de beurre de l'Ouest est ample, mais le beurre de choix du Nord est rare. Nous cotons le beurre de choix de l'Ouest 20 à 21 c la livre d'inférieur, 26 à 29 pour la qualité de choix; commun à bon du Nord 30 à 35 c, Goshen de choix 39 à 41 c la livre.

WHISKY—Vente de 50 barils de whisky brut de l'Ouest à $1 12 le gallon.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1869.

Arrivé, hier—222 bœufs du Texas, 421 veaux et veaux d'un an, 453 moutons.

Vendu — 105 bœufs du Texas, 472 veaux et veaux d'un an, 453 moutons.

A vendre—720 bœufs du Texas, 482 veaux et veaux d'un an, 98 cochons, 391 moutons, 6 vaches à lait.

Bœufs du Texas, de choix, nourris au maïs, par liv. net	— —	à	— 00
do do 2de qlt., par tête	— —	à	— 00
Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête	35.00	à	45.00
Bœufs du Texas, 2de qlt., par tête	25.00	à	30.00
Bœufs du Texas, 3me qlt., par tête	10.00	à	20 00
Cochons par liv., gr.	0. 9	à	0.11
Cochons (Stock) par tête gr.	7.50	à	9.25
Moutons 1re qlt., par tête	4.00	à	5.00
Moutons, 2de qlt., par tête	3.00	à	3.50
Moutons, 3me qlt., par tête	0 00	à	0.00
Vaches à lait, de choix, par tête	80.00	à	100.00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	50.00	à	80 00
Veaux, par tête	8.00	à	12.00
Gros veaux, par tête	9.00	à	12.00
Chèvres par tête	1.50	à	4.00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureaux de l'Abeille,
Mardi matin, 27 juillet 1869.

La température a été supportable, hier, grâce à une forte brise d'Est, néanmoins la levée était déserte. Il n'a été reçu par les quelques arrivages de la journée qu'un fret insignifiant. Il y a eu trois départs.

ARRIVÉS HIER: Le Myrtle, de la côte d'en bas; le Fucker et le Rose Franck, du bayou Lafourche; le bateau de la malle, National, de Bayou Sara; le Rob Roy, de la rivière Ouachita; le Celeste, le B. L. Hodge et le Golden Era, de la Rivière Rouge; le Gov. Allen, de Vicksburg; la Belle Lee, de Louisville.

PARTIS HIER: Le Hunter, pour la côte d'en bas; le Rose Franck, pour le bayou Lafourche; le National, pour Bayou Sara.

DÉPARTS D'AUJOURD'HUI. — Le Myrtle, capitaine W. S. Basset, faisant trois voyages par semaine jusqu'au fort Jackson, savoir: le mardi et le jeudi, à midi, et le samedi, à 4 heures du soir. M. Léo Bayhi est chargé de la comptabilité et M. W. H. Brooks est préposé au fret.—Le nouveau bateau, la Celeste, capitaine J. F. Muse, partant de la Nouvelle-Orléans régulièrement tous les mardis, à 5 heures du soir, et prenant du fret et des passagers pour tous les atterrages sur la Rivière Rouge.

Le beau bateau, Gov. Allen, qui prend la place du Frank Pargoud, ce paquebot fera un service régulier entre la Nouvelle-Orléans, Vicksburg et la station Argyle, prenant du fret et des passagers pour tous les points intermédiaires. Le Gov. Allen porte la malle, et arrivera toujours à temps à Vicksburg pour que ses passagers, en destination soit de la Rivière Yazou, soit de St Louis, puissent prendre les bateaux affectés à ce double service.

Nous appelons l'attention des marchands et des voyageurs sur les départs de demain : Le Crescent laissera son mouillage pour la paroisse Plaquemine ; le Welcome, pour Bayou Sara ; le Wild Wagoner, pour Natchez ; l'Annie Wagley, pour les Opelousas.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU

Dr C. McLANE.

Le plus efficace qu'il y ait au monde.

Toutes les mères devraient l'avoir.

Vos enfants sont ils malades?

Ont-ils une démangeaison continuelle au nez?

Ont-ils un appétit vorace?

Ont-ils le ventre dur et enflé?

Ont-ils une langue sale et un goût désagréable?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête?

Ont-ils des déchirements d'estomac?

Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents?

Sont-ils momentanément aveugles et sourds?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Prenez-vous y à temps—les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

N'est pas un candi dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE

Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre comme à une grande personne.

N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

C. H. MILLER & CO,

CONFISEURS EN GROS.

Fabricants de Candi à la vapeur et de Sirops de toutes sortes.

Importateurs d'ornements français, d'essences de fruits de pièces d'artifice, etc.

Seuls agents des célèbres VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE

Nos 50 et 52 Nlle-Levée.

27 avril—1an Coin Allée de Natchez.

CIGARES. CIGARES.

Premier prix à l'Exposition de 1869

F. SUAREZ

13........RUE COLUMBUS........13.

Entre Remparts et St-Claude.

TOUJOURS en magasin un assortiment complet de CIGARES fabriqués avec le meilleur tabac de la Havane et de même que des cigares moisés et du pays au plus bas prix du marché.

Agence pour la vente des

CERCLES "ARROW,"

43........Rue Carondelet........43

NOUVELLE-ORLEANS.

LE CERCLE "ARROW."

LA demande de cet excellent cercle à balles de coton augmentant tous les jours les propriétaires ont cru devoir en augmenter le stock. [illegible]

H. T. BARTLETT.
R. W. RAYNE.

2mai—3ms Agence générale, No 43, Carondelet.

H. F. GIVEN,

11......RUE DE L'UNION......11

COURTIER DE SUCRE ET DE COTON,

—ET—

NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

16juil—6m Nouvelle-Orléans

Avis aux Planteurs Sucriers.

LA MANUFACTURE "CRESCENT CITY"

De Barils à Mélasse,

Nos. 59, 61, 63, 67 et 69 de la rue St Joseph, Nlle Orléans.

AYANT un peu complété ses derniers machines perfectionnées pour la manufacture de barils, nous sommes prêts à faire par jour, de deux cents à trois cents barils à mélasse, plus solides et mieux confectionnés que les meilleurs faits à la main. Nous les vendrons à des prix réduits et les serons à cercles de fer ou de bois, au gré des acheteurs.

Nous invitons les personnes intéressées à ce genre d'industrie à venir examiner notre stock et s'assurer des facilités que nous possédons, avant d'envoyer leurs commandes ailleurs.

Les ordres laissés à l'entrepôt, de visiteurs de E. Marsh, Denman & Co., au coin des rues Carondelet et Gravier, seront exécutés sans délai.

E. F. WALLICHE & Co.,
D. M. HOLLINGSWORTH.

Magasin de cuirs et d'articles de cordonnière.

No. 36, DE LA VIEILLE-LEVÉE.

L'ATTENTION du commerce et des acheteurs est appelée sur un grand assortiment de tous les articles qui se rattachent à la manufacture de souliers. J'ai toujours en magasin les meilleures peaux de veaux, françaises et américaines, les meilleurs maroquins, cuirs Hemlock et Oak à semelles, serges aux élast., quest rubans à border, &c.

Les arrangements que j'ai conclus en Europe et aux Etats-Unis, me permettent d'offrir les plus grands avantages au commerce.

WM. J. EHELDON.

No. 36, de la rue Vieille-Levée, entre les rues Bienville et Douane

11juil—3m

Selles. Selles. Selles.

A QUATRE PIASTRES PIECE

4,000 SELLES McClellan à $4 pièce.
500 CARABINES à $12 à $5
500 FUSILS DE CHASSE, fins, à deux coups, à $15 et $25.

Et un grand assortiment de COUTELLERIE de table et de poche, et autres QUINCAILLERIES, à bas prix.

A vendre par

S. B. CHURCHILL BROTHER,

Successeurs de Taylor & Churchill,

24 juin—1an No 41 de la rue des Magasins.

A la Selle Anglaise,

F. GIEFERS,

24......RUE ST-CHARLES......24.

FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames. Importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure.

Prix modérés 7 janv—1an

Chemins de fer.

Chemin de Fer Pontchartrain.

Arrangement d'été.

DÉPARTS.

—DE LA VILLE— Nouveau Dépôt.	—DU LAC—
6 heures du matin,	5 heures du matin.
8 " "	7 " "
10 " "	9 " "
Midi	11 " "
2 heures P. M.	1 heure P. M.
3 "	3 "
4 "	4 "
5 "	5 "
6 "	6 "
7 "	7 "
8 "	8 "
9 "	9 "

Le convoi de 9 heures du soir, du Lac, ne va qu'à l'ancien dépôt.

Un char à cheval partira de l'ancien dépôt, à 4 heures du matin et du Lac, à 5 heures du soir.

Le Dimanche un convoi à vapeur partira du nouveau dépôt à 4 heures du matin.

Les convois partiront à toutes les heures, le dimanche de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

18 juil G. PANDELY, Surintendant Général.

GRAND CHEMIN DE FER

DE LA

Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se rendra au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Têche, et à livrer à la Nlle-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Lebadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin. CHS. A. WHITNEY & Co. Agents.

HOTELS, RESTAURANTS, CAFÉS

CAMPEMENT RESTAURAT.

72, Rue de Chartres.

AUGUSTE BROUÉ annonce à ses amis et au public, qu'à partir d'aujourd'hui 17 juillet, il a réduit ses prix :

Déjeuner (sans vin)......50 sous
Dîners avec vin..........75 sous

Chambres garnies pour les voyageurs. Au premier, un grand salon. Table de 30 couverts pour repas de noces et parties privées. 17juillet—1m

Crescent Hotel,

A LA BAIE ST-LOUIS.

Cet Hôtel, avantageusement connu, est ouvert et peut recevoir les voyageurs.

Les propriétaires ne négligeront rien pour en faire une agréable résidence d'été. On débarque au "Crescent Wharf", vis-à-vis de l'Hôtel.

TOULME & SAUCIER.

22 juin—2m Propriétaires

Hôtel de la Grand Ile,

Sur les bords du Golfe.

Cet Hôtel, qui est trop bien connu pour qu'il soit besoin d'en faire l'éloge, s'ouvrira le PREMIER JUIN 1869. Il a été réparé de manière à en faire la plus grande résidence d'été qui se puisse trouver au Sud. En outre des anciennes bâtisses qui ont été mises à neuf, de nouveaux cottages, des dépendances longues et à larges galeries ont été construites afin de procurer des agréments aux nouveaux pensionnaires attendus. Aucune ville de bains n'offre autant de facilités aux personnes qui cherchent le comfort et l'isolement. Des chars à cheval obvient à la nécessité des longues marches qu'on est obligé de faire sur les bords du Lac; ces chars font le service le matin et le soir gratis.

Il n'existe pas, aux Etats-Unis, d'endroit plus favorable pour les bains, la pêche et les excursions en bateaux.

Le SAN NICOLAS ayant été presque entièrement reconstruit, fera le service régulier et partira du Canal, ainsi qu'il a été annoncé.

La table est reconnue comme sans égale. Voici les prix :

Par jour..........$ 3 00.
Par semaine.......18 00.
Par mois..........60 00.

Les lettres et journaux laissés au bureau de l'agent, M. J. L. Titus, No 33 rue Peters, entre Douane et Bienville, seront envoyés à l'hôtel trois fois par semaine.

Conditions particulières pour les familles qui désirent passer l'été à l'hôtel. Pour les enfants moitié prix.

25mai—2m B. MARGOT, Propriétaire.

Hotel des Sources Bladon,

COMTÉ CHACTAW, (ALABAMA).

CE célèbre hôtel est ouvert et peut recevoir les pensionnaires. Le propriétaire ne négligera rien de ce qui est de nature à contenter ceux qui cherchent le plaisir et profiter aux malades.

Il y a, en outre du grand hôtel, plusieurs cottages pour familles et messieurs, et les arrangements pour les bains sulfureux sont au complet.

Un corps de musiciens a été engagé pour la saison et la salle de bal reste ouverte.

L'attention des malades est appelée sur les incomparables vertus de l'eau des Sources Bladon que la Faculté de la Louisiane et des Etats voisins ont recommandé. Elles sont d'une grande efficacité pour la dyspepsie, la maladie de foie, les maladies de femmes, les maladies d'entrailles, les maux de reins, les rhumatismes et l'impureté du sang.

Pension, $15 par semaine; enfants au-dessous de 12 et domestiques de couleur moitié prix; domestiques blancs, $10.

Des bateaux partent de Mobile tous les mardis et samedis après-midi pour les Sources.

N. B.—MM. Isaacson, Seixas & Co., marchands de comestibles en gros, Nos 86 et 88 de la rue de la Commune, Nlle-Orléans, sont les seuls agents pour la vente de cette eau en baril et il leur en sera expédié de fraîche constamment. Ces messieurs donneront tous les renseignements nécessaires.

25avril—3m JAS CONNER & CO

PENSION FRANÇAISE, TENUE PAR

URBAIN RAMBAUT,

A BILOXI

M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et aux familles qu'il fera l'ouverture de sa pension, à Biloxi, le 1er Juin. Bon service, bonne table et bon vin. Il y a des cabanes à bain.

25mai—3m Prix modérés.

Restaurant de Paris,

32 rue Bienville,

OSCAR LEUREY, Propriétaire.

PHILIPPE FORGET, Gérant.

Pension à la semaine et au mois. Chambres garnies, bien servies, pour habitants. 16 mai—1an

BOULO

MAITRE DE PENSION—A BILOXI,

Prévient ses amis et les familles qu'ils trouveront chez lui tout ce que l'on peut désirer. Vin à table, Cabanes à bains, etc. etc.

Prix, $2 00 par jour 25 mai—2m

RESTAURANT COSMOPOLITE.

Rue ROYALE, No 11, entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix. Les soupers, dîners, repas de noces, etc. y sont fournis sans délai.—Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées s'y louent par semaine ou par mois. Ce restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 14 mai—1an

RÉOUVERTURE

Du Lake Park House et Restaurant de

N. MILLER,

au Lac, à l'extrémité du Nouveau Canal.

LA RÉOUVERTURE de cet établissement a eu lieu, pour la saison, le 21 mars 1869. Des améliorations importantes y ont été faites depuis l'année dernière.

Les amateurs y trouveront les meilleurs vins, liqueurs et autres rafraîchissements, ainsi que les mets les plus fins.

De belles chambres pour repas et mariages y sont aussi bien.

N. MILLER.

30mai—6m Lake Park House.

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST-CHARLES, NO 19,

Nouvelle-Orléans,

Entre les rues Commune et Canal.

D. M. STELLA,

4v 1an Propriétaire

Café des Pyrénées,

TENU PAR D. ROUSSE,

44........Rue St-Louis........44

Encoignure Passage de la Bourse.

Bon café et liqueurs de premier choix, chambres confortables recommandées aux voyageurs. Prix réduits.

BISMARK.

CE fameux établissement dont la vogue ne cesse de s'accroître est ouvert tous les soirs par les amateurs de BONNE BIÈRE, DE JEUX D'ÉCHECS, DE CARTES, DE DOMINOS, etc

Concert tous les soirs.

Restaurant à la carte. 9 mars 1an Mar JD

MANUFACTURE DU SUD.

JOHN NORWOOD,

Fabricant et Marchand de Bottes et de Souliers,

No 180 de la rue du Canal, près Dryades,

Nouvelle-Orléans.

Il prend, sans retard, les mesures des dames, des messieurs et des enfants. 1avril—1an

GLYNN & WINTZ,

9.........RUE DU CAMP.........9

Fabricants et marchands de chaussures pour hommes, dames et enfants. Chaussures faites et Chaussures sur commande. Les meilleurs ouvriers et d'excellents matériaux sont employés.

Agents du Vernis-Bronzé de Cahill.

On a toujours en magasin le célèbre Cirage anglais de Day & Martin. 7 mars—1an

CUVES

—ET—

Toute espèce de Travaux de Charpente.

LE soussigné se charge de faire des cuves, d'exécuter toute espèce de travaux de charpente, de réparer, de changer les bâtisses, d'installer les magasins, etc.

J. H. BEHAN, No 14 de la rue Franklin, près Canal ou au Glass Box 265 du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans. Résidence, No. 215 de la rue du Canal, rue Franklin. 18 avril—1an

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE

Pour la Machine à Coudre de

Grover & Baker,

Les deux premiers prix à la troisième Grande Foire de l'Etat de la Louisiane.

Bureau et salle de vente pour les Etats du Sud, au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Louisiane 21 mai—3m

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER,)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,

et fabricant

D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.,

No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. Nouvelle-Orléans

Avis de Société.

M. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM.

Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No 182 rue Gravier, et No 13 rue Union, vis-à-vis l'hôtel St-Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de tous genres pour le marché de cette ville.

J. A. LUM
FRANK H. HOOKER

Pianos, Musique

ET

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

46........RUE ROYALE........46.

IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que FAIVRE, JELMINI, BORD, (avec leur système en fer, perfectionné et indispensable pour la bonne tenue de l'accord) PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, &c., &c.

Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de méthodes, &c., &c.

Le tout offert à des prix excessivement réduits.

2mai—1an

INSTITUTIONS

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer de prospectus à l'établissement. 21aout—1an

Collège Classique et Commercial.

133......RUE QUARTIER......133,

Entre Remparts et Bourgogne.

Directeurs :

EDW. C. HAYDEL——CHS. BLÉTON.

LES pensionnaires seront l'objet des soins les plus assidus.

Cours classique et commercial complet en anglais et en français. 3 janv 1an.

Collège d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire,

Près d'Alexandria, Louisiane.

Fondé et soutenu par l'Etat de la Louisiane.

Pour renseignements, s'adresser à D. F. BOYD, Surintendant à Alexandria.

MANUFACTURE A LA VAPEUR.

GRAUGNARD & SCHNEIDER,

MARCHANDS EN GROS ET EN DÉTAIL,

Fabricants de Tabac à Priser et de Tabac à Fumer.

IMPORTATEURS DE CIGARES DE LA HAVANE,

No. 11, Rue Vieille-Levée,

En face du Bureau de Poste, Nelle-Orléans.

TABACS de Périque, de la Virginie et du Maryland, à fumer. Tabacs Périque, des Natchitoches, de la Virginie. Macouba, à la rose et d'Ecosse, à priser. Pipes Ecume de Mer, Bruyère et autres variétés, constamment en magasin.

Nous fabriquons également du Tabac à Chiquer, naturel et coupé fin et le vendons en barils de 10, 20, 40 et 60 livres. 9 juin—1an

JOHN M. COONEY,

AVOCAT,

(Ancien commis aux minutes de la Quatrième Cour de District.)

Bureau, No 21 de la rue du Camp,

(Au premier.)

GLACIERE STONEWALL

Glace! Glace! Glace

EXPÉDIE, pour tous les points, en boucauts ou en sacs, aux frais des acheteurs.

Les ordres sont exécutés sans retard.

Les seuls prix sont ceux qui figurent sur les cartes des importateurs. 4 juin—3 mois.

Point d'Aiguille Double, Elastique.

LA MACHINE A COUDRE

QUI A REMPORTÉ LA MÉDAILLE D'OR,

$40........$45,

ELLE N'A PAS D'ÉGALE SOUS LE RAPPORT DE LA SIMPLICITÉ.

Elle est patentée en Amérique et en Europe.

Toute la machine est à la surface et peut se huiler sans changement de place. La Longueur du point peut être changée tandis que la machine fonctionne. Le fil vient directement des premières bobines dedans et la machine coud avec vitesse, du coton ou du fil de tous les numéros, les dentelles les plus fines et les draps les plus épais.

Elle fait plus que la plupart des machines de grand prix, car, avec les attaches convenables, on peut faire tous les points de couture de couleur et de grandeurs convenables, et faire des broderies supérieures à tout ce qu'on peut exécuter à la main.

Voici quelques uns des nouveaux avantages de cette machine :

1 Elle fait le point double élastique et tire le fil des deux bobines.

2 Elle fait un ourlet plus fort et plus joli que nulle autre machine quelconque.

3 Elle a un très grand espace sous le bras et l'aiguille, ce qui est un grand agrément.

4 Le travail supporte mieux que celui d'aucune autre machine, l'effet du blanchissage, du repassage et de l'usure.

5 Elle fonctionne plus rapidement, elle a besoin de moins de force, elle est plus simple et coûte moins qu'aucune des machines actuelles.

6 Elle ne fait presque pas de bruit; on apprend facilement à s'en servir et il est facile de la tenir en bon état.

7 Elle économise le temps, l'argent, le travail et la patience.

8 Elle convient pour tous les travaux d'aiguille.

9 Elle a tous les avantages qu'offrent les autres machines, et ce fait, joint au bon marché, devrait la recommander à tout le monde.

Enfin, Elle possède tous les avantages nécessaires; elle coûte peu, ce qui est la chose la plus importante; elle est simple et elle dure, le mécanisme en est parfait.

J. CONSIDINE, Agent.
189 rue Canal.

On demande, dans les Etats de l'Alabama, du Mississippi, de la Louisiane et du Texas des agents qui ont de petits capitaux. De grands avantages leur sont offerts. Post-Office, Boîte 814.

LE CELEBRE ENDUIT EGYPTIEN,

Patenté à Washington le mois de mai dernier, décoré à la Troisième Foire d'Etat de la Louisiane le 7 avril dernier.

CE remarquable produit, composé des ingrédients les plus salubres connus jusqu'à ce jour et dont l'acide carbolique forme une des principales bases, est le même que les anciens Egyptiens employaient pour conserver les restes de leurs sarcophages, sauf toutefois les grandes améliorations que les progrès de la chimie moderne ont permis d'introduire dans sa composition, afin d'en rendre l'emploi facile à tout le monde en toute saison et sous n'importe quelle latitude.

Cet enduit, fruit de nombreuses expériences ont permis de constater l'efficacité, possède, en outre de ses qualités salubres et désinfectantes, celle de préserver de la pourriture tous les bois appelés à être mis en contact avec l'eau la boue ou l'humidité. L'emploi de cet enduit dans ce pays, où le bois est appliqué à une foule d'usages, est d'une utilité incontestable.

Les propriétaires en général et chacun en particulier sont invités à en faire usage pour la conservation des cuves à eau, planchers, lambourdes et revêtis de magasins, soles de maisons, poteaux de télégraphe et de wharves, barrières, navires, ponts, traverses de chemin de fer, etc.

L'enduit égyptien, appliqué selon le procédé de l'inventeur, protège également des atteintes de l'humidité ou de la vermine tout papier de tapisserie quelle qu'en soit la délicatesse, ainsi que toutes les glaces étamées qu'il met à l'abri de tout humidité.

Le papier d'emballage préparé par l'inventeur protège également de l'humidité et de ses conséquences les soieries de nuances délicates qui doivent séjourner dans les magasins d'une saison à l'autre, ainsi que les draps et tous objets de lainage qui craignent des atteintes des mites.

L'enduit égyptien est à vendre à la Nouvelle-Orléans, aux dépôts de l'inventeur chez :

ALEXANDRE FUCHS, No 20 rue Toulouse, et chez E. G. AUDIBERT, chapelier No 82 rue de Chartres

De la viande fraiche, en tout temps! en mer, dans le camp et en marche.

Viande de Bœuf, de Stabler, dans des boites en ferblanc, et sans os. GARANTIES POUR TOUS LES CLIMATS.

L'EXPÉRIENCE a prouvé la bonté de cette viande qu'on offre au public comme le meilleur remplaçant de la viande fraîche du marché et celle qui se vend à plus bas prix. Il n'y a pas d'os, elle est dans des boîtes en ferblanc de 5, 10, 15 et 20 livres, et cela lui sont dans des caisses d'environ quatre-vingt-dix livres.

Pour les voyages en mer, elle est supérieure à la viande cuite ou à la viande salée, car elle conserve le jus et l'odeur de la viande fraîche. Lorsqu'elle est préparée et cuite d'après la recette qu'on trouve sur la boîte, elle fait une soupe, un ragoût ou un hachis qui a des avantages sur la viande préparée pour les marchés : le scorbut que produit un usage constant de la viande salée.

2o—Elle se conserve, assez longtemps, dans tous les climats.

A. C. PIERPONT & CO.
Marchands de groceries en gros.

Receveurs de provisions
No 15 de la rue Nlle-Levée, Nlle-Orléans. Agents

Vins--Liqueurs--Provisions --&c

LA MARQUE DE

WHISKY DEXTER,

Connue sur le marché du Sud depuis 1826

Ayant été contrefaite, nous prenons ce moyen d'avertir nos amis et le public, que la marque ci-dessous ne ressemblera plus qu'au feu du passé, [illegible]

Nous avons nommé MM. HOLT, MURRAY & TARLETON, No. 44 rue Commerce street, Mobile, nos agents et nous avons donné à M. JULES TARDOS l'autorisation d'agir en notre nom à la Nouvelle-Orléans.

EDMUND DEXTER & SONS
Nos 51 et 47 Sycamore street, Cincinnati.

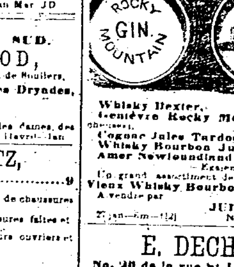

Whisky Dexter,

Genièvre Rocky Mountain (Montagne Rocheuse),

Cognac Jules Tardos,

Whisky Bourbon Jules Tardos,

Amer Newfoundland (Terreneuve).

—Egalement—

Un grand assortiment des meilleures marques de Vieux Whisky Bourbon.

A vendre par

JULES TARDOS,
No 69 rue Tchoupitoulas.

E. DECHAMPS,

No. 20 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans.

IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins français, de liqueurs, absinthe suisse, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, fruits au jus, liqueurs du pays, etc.

Seul importateur des vins de Pouget fils de Bordeaux 21 janv—1an

AGENCE GENERALE.

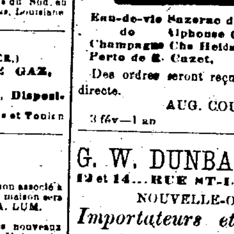

Eau-de-vie Sazerac de-Forge & Fils. do Alphonse Cahuzac, Champagne Che Heidsick, Porto de E. Cazet,

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Cie.

3 fév—1 an 37 Vieille-Levée.

G. W. DUNBAR & FILS,

12 et 14...RUE ST-LOUIS...12 et 14

NOUVELLE-ORLEANS

Importateurs et Marchands

de toute espèce de

CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS, Anisette, Curaçao, Marasquin, CORDIAUX ASSORTIS, Absinthe et Kirsch,

—ET—

Fabricants de Syrops de Fruits, Médailles.

23déc—1an

SUCRES RAFFINES—Sucre en pains, coupés; Sucre en morceaux et Sucre en poudre.

A. THOMSON & CO,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Go'den Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orleans, Louisiana et Chalmette.

A. THOMSON & CO,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIES—Blancs et jaunes, de différentes qualités.

A. THOMSON & CO.
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitations.

A. THOMSON & CO,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.

1 fév 6m A. THOMSON & CO,
No48 de la rue Tchoupitoulas.

VIEUX WHISKY BOURBON,

DE J. A. MILLER,

Paris, Comté Bourbon, Etat du Kentucky.

Provisions et Céréales,

Constamment en magasin, un fort stock de Vieux Bourbon et Vieux Rye, purs, Whisky Rectifié,

de tous les âges, prix et preuves, de la meilleure qualité. Ordres pour Sucre, Mélasse, Café, Fournitures de bâtiments, Coton, Corde et Toile d'emballage, Maïs, Farine, &c.

Avances sur les consignations faites à

MM. F. D. COBB & CO, à New York.

COBB, DOLHONDE & CO,
Au No 37 de la rue Natchez.

22 janv—au 31juil—Mar J D

CAZAUX & VERGNOLE

73........VIEILLE-LEVEE........73

MAISON FONDÉE EN 1841.

IMPORTATION DIRECTE,

VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux & Liqueurs, Marasquin, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Cacao à la vanille, Crème de Moka Fruits à l'eau-de-vie.

Prix modérés et qualité supérieure. 4 mai—1an

MOULIN A RIZ SONIAT,

SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES,

A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co, sous la surveillance de M. P. McKinlay, l'inventeur des pilons perfectionnés et qui depuis 30 ans monte des des moulins de même genre dans la Caroline du Sud. Le charbon étant le seul combustible en usage et la bâtisse construite en briques, le danger d'incendie est presque nul.

Un grand warehouse, bâti sur la Levée, et dans lequel on peut sécher le riz qui arrive et qui part à l'abri de tout danger. En un mot, rien n'a été épargné par les constructeurs et les propriétaires pour en faire un moulin de premier ordre.

Pour plus d'informations, s'adresser à

EMILE DUPRÉ.
Enc. Peters et Douane,

ou aux MM. SONIAT FRERES,
soins de J. LONG, Kenner P. O.

A vendre—Un équipage de 6 chaudières à sucre.

1er janv—1an

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

20 fév—1an 16 & 18......ST-LOUIS STREET......16 & 18

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., OF NEW YORK.

ORGANISEE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ETRE FORFAITE

Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT. 50 POUR CENT.

Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible

Etat des Affaires.

Polices en vigueur	$25,000,000
Actif	1,500,000
Revenu annuel	800 000
Pertes payées	500,000

Officiers.

W. H. PECKHAM, Président,
H. V. GAHAGAN, Secrétaire,
L. McADAM, Actuaire,
G. A. FUDICKAR, Surintendant d'Agences.

DIRECTEURS.

Hon. John A. Dix, New-York.
Hon. James Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New-York.
John J. Crane, président Banque Republic.
William T. Hooker, Wall Street.
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.
Hon. George Opdyke ex-maire de New-York.
Minot C. Morgan, banquier.
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co.
Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company.
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats.
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.
Julius H. Pratt, négociant.
William W. Wright, négociant.
Charles J. Starr, négociant.
William Allen, négociant.
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York.
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company.
John H. Sherwood, Park Place.
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street.
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey.
George W. Farlee, avocat.
W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER,

AGENT GENERAL POUR LA LOUISIANE,
No 48 DE LA RUE DE L'UNION.

25 fév

J. B. WALTON,

Encanteur, Estimateur et Agent Général.

No 6......RUE CARONDELET......No 6.

Nouvelle-Orléans.

LE soussigné annonce au public qu'il continuera, au No 6 de la rue Carondelet, la vente de propriétés foncières et les affaires d'encan en général. Il sollicite l'appui de ses amis pour la vente des immeubles, des actions, marchandises, meubles, &c.

Il s'occupe de la vente des biens de succession, des ventes des gardiens du port et des assureurs, de toute espèce de ventes au dehors.

L'attention des propriétaires est appelée sur son système de plans et de livres de plans où ils trouveront les renseignements les plus exacts.

4juillet J. B. WALTON.

BUREAU DE L'AGENCE COMMERCIALE

R. G. DUN & CO,

70......Rue du Canal, au premier......70.

Nouvelle-Orléans, Louisiane.

D. WEBSTER, Directeur.

CETTE Agence se charge toujours de faire toute espèce de recouvrements dans toutes les parties des Etats-Unis, dans les Territoires et dans l'Amérique Anglaise du Nord.

Dans le cours d'une existence de vingt-huit ans à New-York, et de près de vingt ans à la Nouvelle-Orléans elle a su ouvrir et toucher des millions de piastres et n'a jusqu'ici rien fait perdre par sa faute.

Le patronage du public est respectueusement sollicité.

20juin—1m R. G. DUN & CO.

AVOCATS --- Société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société sous la raison WOOLDRIDGE & THOMAS, pour l'exercice de leur profession d'avocats.

E. WOOLDRIDGE.
J. W. THOMAS.

Bureau No 21 de la rue du Camp.

Composition Musicale.

Vente au Profit des Petites Sœurs des Pauvres.

LES exemplaires de la dernière composition de M. H. Rolling, HARMONIE DE LA NATURE, vendue à l'étranger de Paris, le public est prévenu qu'il s'en trouve en vente dès demain, lundi [illegible] Le produit intégral de la vente sera versé à la caisse des Petites Sœurs des Pauvres.

Prix de l'exemplaire Une Piastre

JOHN ARMSTRONG,

Fonderie et Fabrique de Bouilloires,

Au coin des rues Erato et Nlle-Levée,

Nlle-Orléans, (Lne.)

FABRIQUE DE MACHINES A VAPEUR, VERTICALES et HORIZONTALES

Moulins à scie, machines à dessécher, moulins à cane, colonnes en fer, façades de bâtisses, fourneaux pour les mines, pompes, appareils à sucre, et appareils à distiller, [illegible] de toute espèce, bâtiments, [illegible] de fer, &c.

Opium. Opium. Opium.

A vendre par le steamer

ALHAMBRA,

[illegible]

E. J. HART & Co.
Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Biscuits de Fantaisie de Peak, Frear & Co.,

Et Extraits de Biscuits à la viande, de Liebig.

Des ordres pour la vente en gros seront remplis par l'entremise de

E. J. HART & CO.

Seuls Agents dans les Etats du Sud, Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

A vendre, en détail par

H. F. WILSON & BRO,
Au coin des rues Magazine et Philip.

CLARK & MEADER,
Au coin des rues Commune et Carondelet.

SAM'L HASTINGS
Au coin des rues Magasin et Felicité.

Sucres!

1000 Co. de sucres, en poudre, pains de sucre et [illegible]

A vendre par

E. J. HART & Co.
Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas

SOUDE, Soude,

SEL DE SOUDE.

SOUDE CAUSTIQUE,

BICARBE DE SOUDE.

A vendre, en magasin et en Douane par

E. J. HART & Co.
Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Daniel & James D. Edwards

Nos 21, 23, 25, et 27 de la rue Delta,

—E—

Nos 22, 24, 26 et 28 de la rue Front Nouvelle-Orléans, Lne.

Fabricants d'équipages à vapeur, améliorés, POUR LA FABRICATION DU SUCRE.

Et de toute espèce d'ouvrages EN CUIVRE, FER et TOLE, ROBINET EN CUIVRE, SOUPAPES, SIFFLETS de MACHINES A VAPEUR, &c.

ALAMBICS et SERPENTINS EN CUIVRE pour distilleries à grains et autres distilleries;

—Marchands de—

TUYAUX et INSTALLATIONS en FER de toute grandeur,

POMPES A VAPEUR ET A BRAS.

Ils font et réparent les JAUGES POUR VAPEUR et EAU et se chargent de toutes sortes de RÉPARATIONS qu'ils exécutent dans le plus bref délai.

22 juin—un an

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grils à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

11 sept—1an LEEDS & CO

$40---$45---$50,

Est le prix d'une Machine à coudre de WILSON.

—AU—

No 6 DE LA RUE BARONNE.

ELLE est sans rivale sous le rapport de la simplicité, de la durée et de la beauté.

Elle coûte vingt-cinq piastres de moins qu'aucune autre machine de premier ordre.

On demande des agents dans tout le Sud. S'adresser à E. W. INGE, Glass Box 487, Nlle-Orléans.

Ch. FACIOT,

RELIEUR DE PARIS,

EXÉCUTE la reliure en tout genre, collage et vernissage de cartes, dorure sur tranche, marbrure, encadrement en passe-partout. Aussi : Cartonnage en tout genre, articles de fantaisie, etc., 37, rue Toulouse, entre Chartres et Royale.

Prix modérés. 24juin—1an

Bon Marché!

McINTYRE & APPLEGATE,

Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes Ale, Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en plaqué. No. 146 rue Poydras, Nouvelle-Orléans.

Agents des Tuyaux doublés en ferblanc; patentés, de Cotwell, Shaw & Willard. Ils se chargent de poser, allonger et réparer les hydrants. Ils se chargent également des réparations. 25 oct—1an

COMPAGNIE

Mound City d'Assurance Mutuelle

DE LA VIE.

A ST LOUIS, MISSOURI.

Capital de $150,000 payé, et un Capital garanti de $300,000.

Actif, le 15 mai 1869........$216,211 90

Nombre de polices émises jusqu'à présent, 1ere année, au 30 mai, 1,031.

OFFICIERS

Du Bureau Principal à St Louis,

JAS. J. O'FALLON..........Président
A. M. BRITTON..........Vice Président
S. W. LOMAX..........Secrétaire
A. H. BUCKNER..........Assistant-Secrétaire
G. O. McHATTON..........Agent Général
W. HATCH..........Officier Médical
W. W. GRISSOM..........Médecin-Consultant
W. E. HARVEY..........Actuary-Consultant

Directeurs.

JAS. H. LUCAS, JAS. J. O'FALLON,
A. M. BRITTON, A. B. GARRISON,
S. A. HATCH, W. C. SIPPLE,
A. M. WATERMAN, A. H. BUCKNER,
A. McDOWELL.

Officiers de l'Agence de la Louisiane.

Gouv. C. H. MOUTON..........Président
Juge E. T. MERRICK..........Vice Président
B. B. SIMMES..........Secrétaire

Examinateurs Médicaux.

G. AUSTIN, M. D, J. N. FOLWELL, M. D

Directeurs pour la Louisiane.

Gouv. C. H. MOUTON, de la maison C. H. Mouton & Co
Juge E. T. MERRICK, de la maison Race, Foster & E. Merrick.
F. H. HATCH, de la maison Samuel Smith & Co.
JAMES JACKSON, de la maison Jackson & Manson.
OCTAVE VOORHIES, de la maison C. W. Bancker & co
THOMAS FITZWILLIAM, de la maison T. Fitzwilliam & Co.
R. S. MORSE, Propriétaire du City Hotel.
Gén. B. B. SIMMES.

La Compagnie Mound City d'Assurance Mutuelle de la vie étant une institution domestique, les citoyens du Sud devraient la préférer pour plusieurs raisons dont nous ne donnerons que deux ou trois.

1.—L'argent reste chez nous où il sert à encourager le commerce de l'Ouest et du Sud, à bâtir les villes, à développer nos grandes ressources minérales et agricoles, à construire nos grandes lignes de chemins de fer à cultiver nos immenses prairies. Les hommes du Sud et de l'Ouest devraient s'y faire assurer.

2.—Ses fonds étant placés où se paie un intérêt élevé, elle peut assurer à meilleur marché et donner de meilleurs dividendes qu'aucune compagnie de l'Est. Ceux qui désirent faire des placements avantageux s'inscrivent pour les leurs devraient donc s'y faire assurer.

3.—Sa Direction en Louisiane étant composée d'hommes haut placés, offrant une garantie suffisante aux veuves et aux orphelins; à l'expiration des polices émises par la Compagnie, qui a cela de particulier qu'en dehors de ailleurs de l'Etat aucune autre institution de ce genre a une Direction locale. Elle mérite donc la confiance au plus haut degré.

Elle émet toute espèce de polices d'assurance et celles-ci ne peuvent être forfaites.

Elle n'exige rien, ni prix de police, ni frais de timbres.

La succursale de la Louisiane est au Story Building, au premier No 3, au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel, Nlle-Orléans.

B. B. SIMMES,

7 mars—6mtl2 Agent en Louisiane—Nlle-Orléan

Médicaments.

Le Remède Rouge pour la Diarrhée des enfants (Red Diarrhea Remedy)

Le R. D. R. calme et fortifie les entrailles.
Le R. D. R. guérit des nausées et des vomissements.
Rien n'égale le R. D. R. pour la diarrhée.

Pour le choléra et le choléra morbus, servez-vous du R. D. R.

Toutes les mères devraient acheter le R. D. R.
Quand le R. D. R. est connu on ne veut de rien autre chose.

Les enfants qui crient aiment le R. D. R.

Le R. D. R. n'est employé au lieu de laudanum et de parégorique.

Le R. D. R. guérit des diarrhées de longue date.
Le R. D. R. pour les enfants en dentition.
Le R. D. R. arrête de suite la diarrhée aiguë.

L'English Female Bitters (L'Amer Anglais des Femmes) guérit à votre femme.

L'E. F. B. ne manque jamais de satisfaire les malades.

L'E. F. B. est un tonique intérieur efficace.
L'E. F. B. guérit toutes les maladies de poumons.

L'E. F. B. triomphe des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

L'E. F. B. guérit des suppressions et de l'irrégularité des fonctions.

L'E. F. B. fait passer agréablement l'âge critique.
L'E. F. B. est le remède des femmes.

Le Buchu de Dromgoole & Co. se vend une piastre.

Le Buchu de Dromgoole & Co plaît à tout le monde.

Pour les maladies urinaires, ayez recours au Buchu de Dromgoole & Co.

De Buchu de Dromgoole & Co guérit de la gravelle et gonorrhée.

A vendre, en gros, par
WHEELOCK, FINLAY & CO, agents
coin Gravier et Magasins.

VERMIFUGE

DE

B. A. FAHNESTOCK,

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme; sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux : Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternativement : pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement, désir ardent d'avoir certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, abattement et irrascibilité nerveuse.

Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité : Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, si l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chassera infailliblement le destructeur.

Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas ; qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.

F. P. DUCONGE, Agent
rue de Chartres No 89 Nlle-Orléans

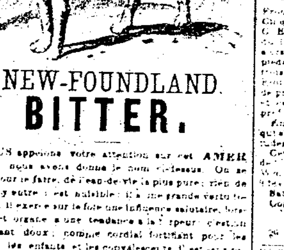

NEW-FOUNDLAND

BITTER.

NOUS appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. On ne sert, pour le faire, de l'eau-de-vie la plus pure; rien de ce qui y entre n'est nuisible. Il a une grande vertu tonique. Il exerce sur le foie une influence salutaire, bien que cet organe a une tendance à la torpeur ; c'est un stimulant doux ; comme cordial fortifiant pour les dames, les enfants et les convalescents. Il est sans pareil. Le goût en est agréable et sa couleur belle. Il guérit instantanément des crampes d'estomac.

Notre réputation est garante de sa pureté.

La dose pour un adulte (garçon) est d'une moitié à trois-quarts d'un verre à vin, et moins en proportion pour les femmes et les enfants.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle Orléans,

—ET—

MM. HOLT, MURRAY & Co, Mobile,

nos agents, le vendent par quantités au commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,

49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI OHIO.

1er avril—1an—MarJS

Collège de médecine et de chirurgie, DE MILWAUKEE.

Incorporé par la Législature du Wisconsin.

Dirigé par des médecins du Sud possédant tous les instruments modernes et l'usage des malades, et [illegible] qui leur permettent de traiter avec succès toutes les maladies [illegible]

[illegible]

On transmettra aux malades par la poste ou par cachetées, en se recevant le prix, les ouvrages de médecine suivants :

MALADIES DE LA GORGE ET DES POUMONS; Catarrhes Chroniques, Bronches Asthme et Consomption, la manière de s'en guérir—16 pages ; prix, 25 cents.

MALADIES DES FEMMES—brochure de 72 pages et 30 gravures ; prix, 50 cents.

MALADIES DES ORGANES URINAIRES ET GÉNÉRATEURS des deux sexes et maladies vénériennes—ouvrage de 300 pages et de 100 gravures ; prix, $1.

FAIBLESSE SÉMINALE provenant de l'abus des forces de la jeunesse, guérison à l'aide d'un nouveau traitement—brochure de 16 pages illustrées ; prix, 25 cents.

Nous envoyons gratis un grand journal de médecine qui donne des détails complets sur notre Collège.

Les personnes atteintes d'une des maladies mentionnées plus haut recevront, en s'adressant à nous, une opinion écrite si elles nous décrivent leur mal et nous envoient un timbre pour la réponse.

S'adresser au médecin,

T. WILLIAMS, D. M.,

Cabinet au coin des rues East Water et Mason, Milwaukee, Wis.

N. B. On écrit et parle le français au Collège.

15 juin—1 an.

Pilules Cathartiques d'Ayer

MEDICAMENT LAXATIF.

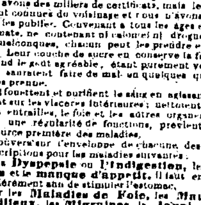

IL n'est peut-être pas de médicament dont la nécessité se fasse aussi universellement sentir et il n'en est pas qui ait été aussi universellement adopté que ces Pilules qui, pour agir doucement n'en agissent pas avec moins d'efficacité. La raison de sa popularité s'explique par sa supériorité sur tous les remèdes de ce genre. Les personnes qui en ont fait l'essai savent qu'elles leur doivent leur guérison ; celles qui ne les ont pas employées n'ignorent pas qu'elles guérissent leurs voisins et leurs amis et tout le monde sait que ce qu'elles font une fois elles l'accomplissent toujours.

Nous avons des milliers de certificats, mais les guérisons sont connues du voisinage et nous n'avons pas besoin de les publier. Convenant à tous les âges et à tous les climats, ne contenant ni calomel ni drogues délétères quelconques, chacun peut les prendre en toute sûreté. Leur couche de sucre en conserve la fraîcheur et en rend le goût agréable, étant purement végétales elles ne sauraient faire de mal en quelques quantité, qu'on les prenne.

Elles fouettent et purifient le sang en agissant puissamment sur les viscères intérieurs ; nettoient l'estomac, les entrailles, le foie et les autres organes et, en tenant une régularité de fonctions, préviennent ce qui est la source première des maladies.

On trouvera sur l'enveloppe de chacune des boîtes les prescriptions pour les maladies suivantes :

Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion, les langueurs et le manque d'appétit, il faut en prendre modérément afin de stimuler l'estomac.

Pour les Maladies de Foie, les Maux de tête bilieux, les Migraines, la Jaunisse, Coliques et les Fièvres bilieuses. [illegible]

Pour la Dis[illegible] ou la Dyssenterie, il n'en faut généralement qu'une légère dose.

Pour les Rhumatismes, la Goutte, les Palpitations de cœur, la Gravelle, les douleurs aux Côtés, au Dos et à l'Aisne, il faut en prendre continuellement.

Pour l'Hydropisie ou les enflures qui en proviennent, il faut en prendre de fortes doses et fréquemment.

Pour les Suppressions, il faut en prendre une forte dose.

Après le dîner, il faut en prendre une ou deux, afin d'amener la digestion et débarrasser l'estomac.

Une dose, prise de temps en temps, fait fonctionner l'estomac, excite l'appétit et fortifie le système. Elles ont, conséquemment, leur avantage alors même qu'il n'existe aucune maladie sérieuse.

DR. J. C. AYER, Chimiste, A. des E.-U., à Lowell, Mass.

On vend les pilules d'Ayer chez

MM. E. J. HART & Co., WHEELOCK FINLAY & Co dépôt de médicaments patentés de FLEMING, à la Nouvelle-Orléans, et chez tous les droguistes.

DEMANDE DE MEUBLES.

ON donne de bons prix pour toute espèce de meubles de seconde main au No 156 de la rue Delord, près Camp magasin ci-devant au No 274 de la rue du Camp. A vendre, au même endroit, un fort lot de lits en fer et de meubles de bureaux. Les personnes qui désirent acheter des meubles à des prix raisonnables trouveront leur avantage à s'y adresser. On y achète des meubles en grandes ou en petites quantités, au comptant. Emmagasinage de meubles à des prix raisonnables.

28mars—1an t 1 2

SIMON & LOEB vs le steamer FUNG SHUEY, le capitaine et les propriétaires.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 17 702—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI, cinq d'août 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Tous les droits, titres et intérêt du Robert L. Taylor, aux steamers "Texas" et "Lillian", aujourd'hui sur le fleuve Mississippi, au pied de la rue Robin Lady, l'intérêt du dit Robert L. Taylor, aux dits steamers, étant un tiers indivis.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Cette criée étant la seconde et dernière, les dits droits, titres et intérêt seront définitivement adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira son bond ou obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de cinq pour cent l'an de la date et privilège sur les dits steamers, jusqu'à parfait paiement. Le dit acquéreur paiera au comptant et en, en déduction du prix de l'adjudication, les frais d'annonces, du shérif, du greffier et du gardiennage, etc., s'élevant en totalité à la somme de $575 00 cents environ.

THOS. L. MAXWELL.
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
1,5 août.

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feue dame MARIE FELICITE OURSOL décédée, veuve d'ANTOINE PAILLET.

COUR DES PREUVES pour la paroisse de St-Landry—No 2256—En vertu d'un ordre de vente rendu le 23 d'avril 1869 et à moi adressé par l'Honorable Cour des Preuves pour la paroisse de St-Landry dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-six (26) de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et à judication de la propriété dont description suit :

Une portion de terre située dans la paroisse St-Bernard en cet Etat, à cinq milles environ au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve Mississippi, mesurant d'après un plan figuratif, fait le seize août 1841, par E. Allou D'Hémécourt, autrefois arpenteur et annexé à un acte de partage fait par Charles Victor Foulon, notaire public en cette ville, le 13 de décembre 1841, un arpent de face au dit fleuve, rive gauche, sur une profondeur de quatre-vingts arpents, bornée à la limite supérieure par la propriété des héritiers Joaquin Dominguez et à la limite inférieure par celle de M. Charles Rixner.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira son bond ou obligation avec caution bonne et solvable, solidairement à la loi, et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement. Le dit acquéreur déduira de son enchère et paiera au comptant le montant des frais de greffier, du shérif et des annonces, etc, s'élevant ensemble à la somme de $210 00, ou environ, ainsi que le montant des taxes d'Etat de paroisse et de ville.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

8juil—8,11,17,21,2

T. & P. AVENDANO vs La Dame LOUISE TERLET veuve d'Angel Xiques.

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No 716—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, neuf août 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé sur la Batture, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Poydras, Front et Lafayette et désigné par le numéro seize d'après un plan certifié par Hugh Grant, autrefois arpenteur, le [illegible] de février 1854, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain ayant vingt-trois pieds un pouce et trois lignes de face à la dite rue Fulton, vingt-trois pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Front sur une profondeur de cent dix sept pieds et quatre lignes sur la ligne limitrophe du terrain No q, derrière, et quatre-vingt sept pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Lafayette.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de la ville de la Nouvelle-Orléans, suivant acte au rapport du dit notaire Cenas, en date du 30 d'avril 1855.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

8 juillet—8 16 25—août 1 8

R. H. BAYLY vs THOMAS McKNIGHT.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, sept août 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Jackson, Josephine et Carondelet (autrefois Apollo) St Andre et Josephine désignée par le numéro Un d'après un certain plan annexé à un acte au rapport de P. C. Cuvellier, notaire public en cette ville, en date du 25 d'avril 1866, portant vente par le défendeur à H. Hatner.

La dite portion de terre formant l'angle des rues St Charles et St Andre et a une façade de soixante quatre pieds six pouces sur la dite rue St Charles, une largeur d'environ soixante-cinq pieds six pouces sept lignes sur la ligne à l'opposite du fond, une profondeur de cent vingt-sept pieds et deux lignes sur le côté de la rue Joséphine, et cent soixante treize pieds deux pouces de profondeur sur la dite rue St Andre.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite en vente aux droits et autres propriétés de la succession, de Thomas B. Poindexter suivant acte au rapport d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, en date du 9 d'avril 1862.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS.—La somme de sept mille cinq cent quatre-vingt quatorze piastres et sept cents ($7594.7[illegible]) avec intérêt au taux annuel [illegible] pour cent payable au comptant [illegible]

[illegible]

THOS. L. MAXWELL
Shérif de la paroisse d'Orléans.

ANTONIO MERCADAL (M. Elliott, subrogé), vs WILLIAM EDMOND MURPHY.

A. DREZ (M. Elliott subrogé) vs le même, ANTONIO MERCADAL (M. Elliott, subrogé), vs le même.

SIXIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—Nos [illegible]—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans les affaires ci-dessus je procéderai le SAMEDI, trente et un de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

[illegible]

THOS. L. MAXWELL
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

BERTRAND SALOY vs LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES ARTS ET MÉTIERS.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai le SAMEDI, sept août 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

UN TERRAIN [illegible]

[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JEAN MICHEL vs GEORGE GROSZ.

SEPTIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le SAMEDI, quatorze août 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville désigné par le numéro [illegible] [illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Narcisse Fouchon, suivant acte au rapport de Joseph Cohn, notaire public en cette ville, en date du [illegible] 1862, et inscrit au bureau des hypothèques au Livre [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL.
Shérif de la paroisse d'Orléans.

13juil—13,22,31—août 7,14

La Dame MARY M. MILLEN, tutrice, vs la Demoiselle EMELINE C. McMILLEN.

DEUXIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans.—No. [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, neuf août 1869 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Pierre (aujourd'hui Franklin), Hevia (aujourd'hui Lafayette), St Paul (aujourd'hui Liberty) et Sud Poydras.

Le dit terrain mesure trente-quatre pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Franklin, quatre-vingt cinq pieds trois pouces sur la ligne du côté de la rue Lafayette, trente-quatre pieds neuf pouces et deux lignes derrière, et quatre-vingt-cinq pieds trois pouces sur la ligne du côté de la rue Sud Poydras, suivant un plan d'Arthur C. de Armas, arpenteur, daté du 3 mars 1869 déposé au dossier dans la susdite affaire, d'après lequel croquis la dite propriété est désignée par la lettre D.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

8 juil—8,16,24—août 1er

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent salut :—Attendu que Félicie Soniat épouse de Pierre Adolphe Charbonnet, ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffe de cette Cour et audit vente fut enregistrée le dix-huitième jour de mai de l'année 1869, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte relatif aux monitions et à la manière de procéder" ; approuvé le 15 mars 1855.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Sixième Cour de District, pour la Paroisse d'Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, ou la raison du défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours, à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le Shérif susdit le dix-septième jour de juin de l'année 1867, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 12 de février de l'année 1867, dans l'affaire de John Coleman, receveur vs. [illegible] No 18 [illegible] du docket de la Cour, à la quelle vente s'est rendu acquéreur pour le prix de trois cent trente piastres, Joseph Numa Charbonnet, pour le compte et bénéfice de Félicité Soniat, épouse de Pierre Adolphe Charbonnet.

Description de la propriété d'après le transfert Judiciaire, savoir :

Un lot de terre désigné par le No 1 sur un plan ou croquis fait par J. A. D'Hemécourt, député ingénieur de la ville de la Nouvelle-Orléans, et annexé au dossier dans le présent procès ; le dit lot de terre mesurant trois lignes face à la rue des Ursulines, vingt-trois pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne du fond ; quatre-vingt huit pieds dix pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne joignant la rue Rochebave et quatre-vingt deux pieds deux pouces sur la ligne de profondeur opposée.

Bureau du greffier, ce 15 juillet 1869.

Signé : WM. WOELPER, greffier

22juillet—22—4,22août

Travail libre.—Bourse et Enregistrement de Terres.

COIN DES RUES LAFAYETTE ET NLLE-LEVEE.

LES Commissaires d'Enregistrement ont établi une Bourse de Travail pour les hommes et les femmes demandant du travail, et pour tous les résidents d'Europe qui ont besoin de travailleurs. Ils ont établi également un bureau pour les personnes qui ont des habitations, des fermes ou des terres à vendre aux émigrants. Le bureau est ouvert de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Les planteurs sont priés d'y adresser leurs demandes et d'y communiquer pour la publication, tout ce qui a trait au climat, à la salubrité, aux avantages et aux ressources de la Louisiane, à l'effet d'attirer les capitaux et les travailleurs.

Les lettres doivent être adressées à JAMES O. NOYES, Président et Agent général du Bureau des Commissaires d'Emigration. 20 juin—6m

VENTES A L'ENCAN

PAR VINCENT & CO.

Grande vente de bonnes marchandises sèches étrangères et américaines et le plus grand assortiment (de la saison) de garnitures fantaisie, éventails et "notions".

PAR VINCENT & CO G. Vincent, encanteur—Il sera vendu, MARDI, 27 juillet, à 10 heures, aux Nos 62 et 64 de la rue de la Douane—

400 lots de marchandises sèches, étrangères et américaines, de fonos—indiennes, toiles, coton blanc et coton écru à draps et à chemises, gingas, cotonnades ripks, casimirs, draps, damas, flanelles, tapis chanvre, bobinet, etc, etc.

—Et—

1,000 lots d'excellentes garnitures, éventails soie, toile et latanier, boutons, galons fil, albums, rubans, etc. 27 juillet.

PAR JOS. N. ROBERT.

Bœuf Salé. Bœuf Salé.

PAR JOS. N. ROBERT, encanteur—Salle d'encan No 44 rue Vieille-Levée.—Aujourd'hui MARDI, 27 juillet, il sera vendu à 10 heures, à sa salle d'encan, 125 barils bœuf salé.

—Et, à 10 heures et demie—

Marchandises Sèches, Merceries, Bonneteries, &c, &c.

400 lots marchandises sèches, merceries et bonneteries

Conditions à la vente. 27 juil

PAR S GUINAULT

Vente pour cause de déménagement

Vaches laitières, Chevaux, Charrettes à briques, Jersey Wagon, Voiture, un fort lot de Charrues, 2 petites machines à vapeur, un lot d'articles pour moulins à scie, un lot d'outils pour forgeron, un pour chaudronniers et un pour charpentiers, etc.

PAR S. GUINAULT encanteur—Bureau [illegible] Passage de la Bourse [illegible]—MARDI [illegible] [illegible]

Conditions comptant 27 juil

PAR C VALETON.

Chloride de Chaux! Chloride de Chaux! Pour clore une consignation

PAR C VALETON, Encanteur—SAMEDI [illegible]

[illegible]

Tabac! Tabac!

PAR C VALETON [illegible] MARDI [illegible]

[illegible]

Tabac! Tabac!

PAR C VALETON [illegible]

[illegible]

Vin Rouge en caisses.

PAR C VALETON encanteur—MARDI [illegible]

[illegible]

Banques Cies. d'Assurances etc.

BUREAU DE LA

Compagnie d'Assurance de L'ATLANTIQUE,

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No 39 de la rue du Camp

Nlle-Orléans 7 juillet 1869

CONFORMÉMENT à sa Charte [illegible]

Montant des primes du 5 juillet 1868 au 30 juin 1869 savoir :

[illegible]

Pertes payées dans la même période savoir

[illegible]

Actif

[illegible]

E. RIGNEY, Président.
H. P. JANVIER, Vice-Président.

— Directeurs —

E. RIGNEY	T. M. SIMMONS
T. PRUDHOMME	E. NEWMAN
H. H. STANLEY	JAMES BYRNES
C. M. SORIA	THOMAS SIMMS,
GEO. W. MANSON,	B. J. WEST
R. L. MANN	A. D. KELLEY
WILLIAM SPRUE	H. P. JANVIER
ALEX. MAREN	JOHN R. KEEP
JOHN PATTON	C. F. PLAYBACK

WM. AGAR.

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENCE D'ASSURANCE,

37..........CARONDELET..........37

ÆTNA DE HARTFORD.

Actif..........$4,650,000

HOME DE NEW-HAVEN

Actif..........$1,450,000

Représentant un Capital d'Assurance de SIX MILLIONS

Risques d'incendie, de rivières et de mer acceptés.

21 mars—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans,

Bureau No 78 rue du Camp, coin Natchez

DIX-SEPTIEME ANNEE.

Actif le 31 décembre 1868—$145,111 57.

ALFRED MOULTON, Président.
WM. M. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

Cette Compagnie continue d'assurer contre les risques d'incendies, de rivières, et de mer, aux taux courants de prime.

—Directeurs—

E. K. CONVERSE,	OCTAVE VOORHIES,
ARCHIE WOODS,	A. H. MAY,
ROBERT HARE,	J. W. ALLEN
B. M. HORRELL,	JNO. T. MOORE,
WM. CHAMBERS,	JNO. C. ROGERS,
D. A. CHAFFRAIX,	W. M. PERKINS

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J. M. Lapeyre,	W. S. Mount,
John Davidson,	L. B. Pothier,
H. Zuberbier,	Wm McCulloch,
I. N. Marks,	Wm Creevy,
E. F. Schmidt,	T. K. Finlay,
Wm Cooper,	Antony Sambola,
W. S. Pike,	Patrick Irwin,
David McCord,	John C. Sinnott,
L. Caulfield,	C. Cavaroc,
Gerard Stith,	W. C. Nichols.

Officiers.

JOHN DAVIDSON..........Président.
W. S. PIKE..........Vice-Président.
R. W. YOUNG..........Secrétaire.
L. A. FOURNIER..........Trésorier.

W. C. NICHOLS, Médecin examinateur
ALEXANDRE HART, Médecin examinateur.
M. C. FOLGER, Agent.

Bureau No 120 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.)

16oct—1an

Compagnie d'Assurances Mutuelles du Pelican, de la Nlle-Orléans.

Bureau, No 28 rue du Camp.

CETTE COMPAGNIE continue à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivière aux taux les plus bas.

CHS ROMAN, Président.

M. A. TARLETON, Secrétaire.

Directeurs :

CHS ROMAN,	THS BAILLY-BLANCHARD, jr.
D FATJO	ARTHUR FORSTALL,
E. CIQUEL,	SAM M TODD,
A. PETERSON,	LS. GRENEMBERG,
W A SHROPSHIRE,	S N MOODY,
GABRIEL PASCAL	

12janv 1an

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane" approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs de Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année, à partir de cette date, ou à l'expiration de cette date les fonds déposés par la Banque pour le rachat des billets seront réclamés.

J. E. MORTIMER, Caissier

DAVID JACKSON vs. La Dame MARY McPHERSON, veuve en communauté et administratrice d'Antonio Horta, décédé.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 1224—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, quatorze août 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un certain terrain irrégulier, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec (ou Histoire), des Remparts (ou d'Amour), St-Claude (ou des Bons-Enfants) et Columbus (ou Mystérieuse), mesurant, mesure américaine, quatre-vingt-dix-huit pieds trois pouces sur la ligne du côté de la rue des Remparts et cent pieds neuf pouces sur la ligne du côté de la rue St-Claude.

Le dit terrain est composé de trois terrains désignés par les numéros cinq, six et sept, d'après un plan dressé le 15 de juin 1855, par Pilie et De Pouilly, architectes, et annexé à un acte au rapport d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, en date du 8 mars 1856, portant vente de la dite propriété faite par la Dame Amelia Hugues, veuve d'Alfred Hurtubise.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant, au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

13juillet—13 22 31—août 7 14

HENRY KLEESCH vs. HENRY WERHAN

CINQUIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans.—No [illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI [illegible] de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues des Grands Hommes, de l'Union, Moraies et Urquhart [illegible] pieds de face à la rue Morales sur une profondeur de quatre-vingts pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes, des et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Joseph Fearn, suivant acte au rapport de O. Lugenbuhl, notaire public en cette ville, en date du [illegible] mars 1869.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS L. MAXWELL
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29juin—29—jul 7,15,23,31

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

GRANDE VENTE SANS RESERVE

DE

550 caisses Bottes, Souliers et Brogans

—Et—

350 lots Habillements faits et de saison

PAR HOFFMAN MARKS & CO [illegible] à 10 heures du matin dans le salle d'encan, [illegible] de la rue de Chartres

550 caisses bottes [illegible]

350 lots habillements [illegible]

Conditions à la vente.

PAR B J. MONTGOMERY

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, harnais, &c., à l'encan.

PAR B. J. MONTGOMERY—B. J. M. encanteur

Il sera vendu, MARDI [illegible]

[illegible]

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY [illegible] juillet, à 11 heures [illegible] la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

[illegible]

PAR D [illegible]

Lard Bloom rolling

[illegible]

PAR J. DEJAN [illegible]

[illegible]

PAR G. [illegible]

[illegible]

VENTE POSITIVE

[illegible]

Sept Terrains

[illegible]

Conditions—[illegible]

Agréable résidence, dans la rue de l'Esplanade entre les rues Bourgogne et Remparts

Une résidence en briques, à étage, rue Bourbon, entre les rues [illegible]

— Et —

Deux maisons basses, en [illegible]

Succession de Mme Veuve [illegible]

PAR G. DE FERIET [illegible]

[illegible]